

Programme d'Actions de Prévention des Inondations Nive

Louhossoa, Macaye

Jeudi 04 décembre 2025



ORDRE DU JOUR



1/ Qui sommes –nous ?

2/ Le PAPI Nive

3/ La concertation

LA DIRECTION COURS D'EAU BASSINS VERSANTS

DIRECTION COURS D'EAU BASSINS VERSANTS



Caroline HUVETEAU
Directrice



Alexandre RIBES
Adjoint

MISSION ANIMATION

3 animateurs



Vincent CASTILLON
Animateur du PAPI Nive



Julie FRANCISCO
Animatrice bassins versants



Alexia LAFAY
Animateur gestion de crise

MISSION TRAVAUX

*2 chargés d'opérations
2 Techniciens rivières
et ouvrages hydrauliques*



Aritz ARZAK
Chargé d'opérations



Joan RODRIGUES
Chargé d'opération



Gabin WIMART
CÔTIERS BASQUES



Thomas Galharrague
BIDOUZE et NIVE

MISSION BUREAU D'ÉTUDE ET PATRIMOINE

2 Techniciens



Sébastien GALABRUN
Technicien gestion des données
hydrologiques – métrologie



Florence FRANCLET
Technicienne gestion patrimoniale des
OH et bases de données

2/ LE PAPI

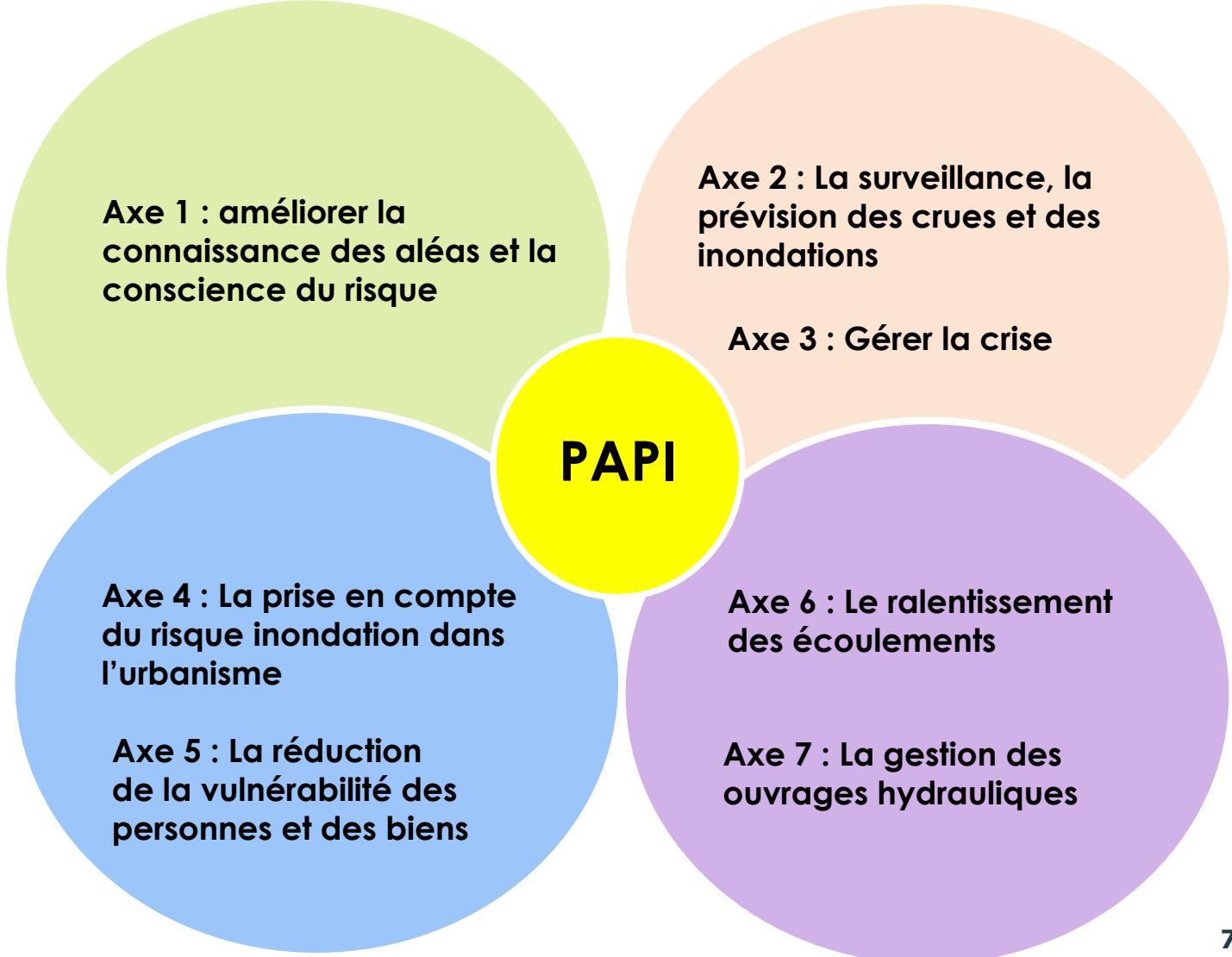


Programme d'**A**ctions de **P**révention des **I**nondations

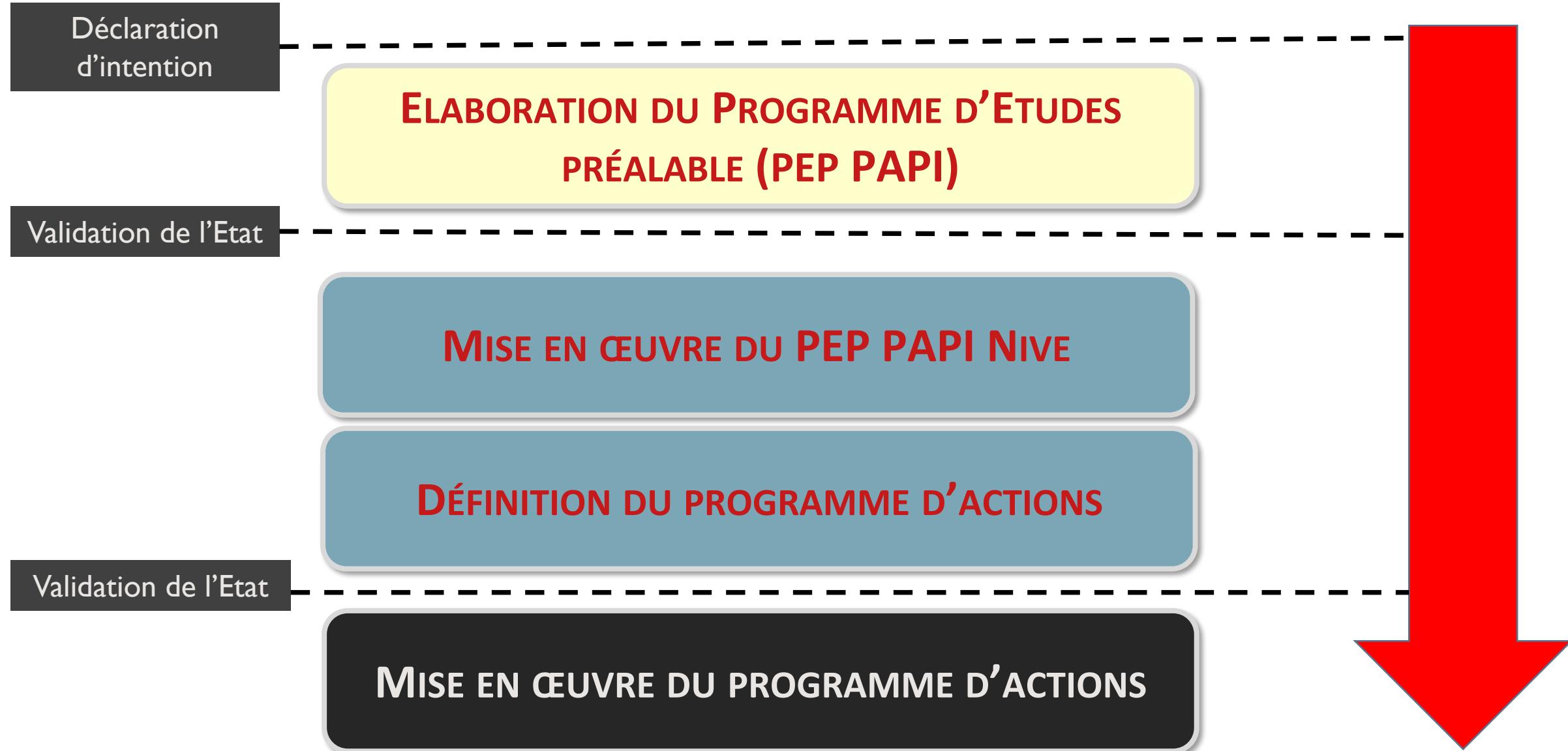
2/ LE DISPOSITIF PAPI

LE PAPI CONSTITUE LE CADRE D'UN PARTENARIAT ÉTROIT ENTRE L'ETAT ET LES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Décliner à l'échelle locale la politique nationale de gestion des risques d'inondation
- Mener une **politique cohérente et équilibrée** de prévention des inondations
- Une stratégie de prévention des inondations **partagée** par l'ensemble des acteurs du territoire
- Une démarche déclenchant le **soutien financier de l'Etat (FPRNM)**

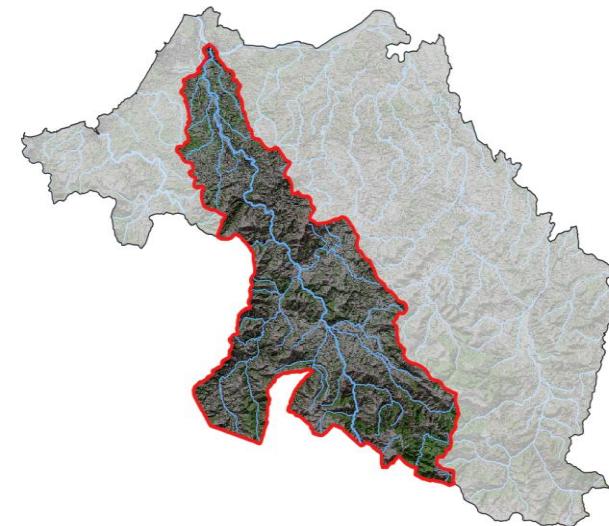


2/ LE PAPI: ETAPES ET PHASAGE



2/ Le PAPI Nive

Secteur d'étude PAPI Nive



PAPI Nive :

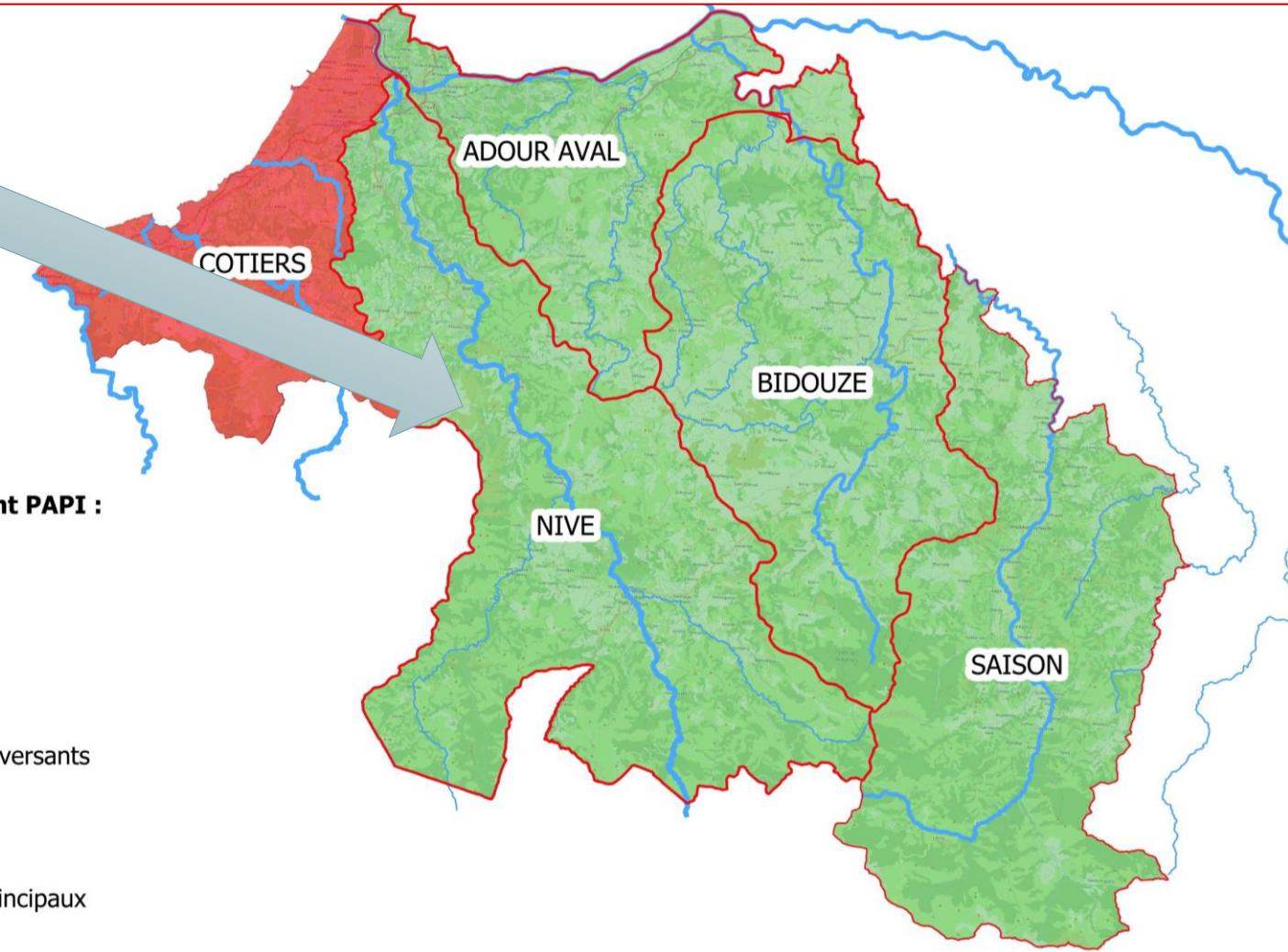
- Mise en œuvre du PEP depuis fin 2022
- Objectif : définir la stratégie globale et les mesures pour février 2026
- 70% des mesures en cours de réalisation

Etat d'avancement PAPI :

- A lancer
- En cours

Limites bassin versants

Cours d'eau principaux

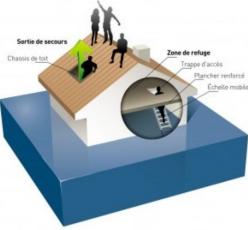


2- Actions PAPI

Planification et instruction du droit des sols

PAC de nos études / pp° SCOT, PLUi / guide instructeurs

Diagnostics individuels bâtiments



Compte-rendu de la réunion du 11/06/2020			
STRUCTURE	REPRESENTANT	NOM	COORDONNÉES
CARS	Téchmarche mobile	ADRIEN KATE	Le préau de l'ouïe - place de l'ouïe - 64100 Bayonne
Mairie de	Guethary	MAURICE BOUAFI	maurice.bouafi@commune.guethary.64.fr
Communauté de communes	LEADER BAYONNE	LEADER BAYONNE	leaderbayonne@comcom64.com
Autre	Adrien Kate	Adrien.Kate@comcom64.com	

Information / sensibilisation / culture du risque

Diagnostics riverains ≈ 120/an; 124 DICRIM, réunions publiques; MyPredict...

Ouvrages de prévention des inondations
34 gérés en direct



Echelle Bassin versant : ralentissement et infiltration
lien avec direction agriculture

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ

PRÉVENTION DES INONDATIONS

RÉDUIRE L'ALÉA

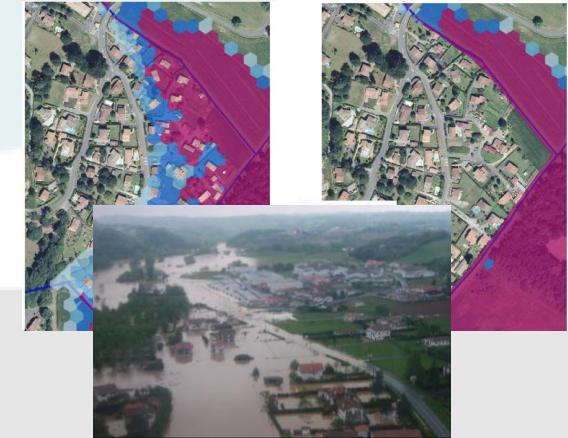
SURVEILLER,
PRÉVOIR, ALERTER ET GÉRER

La restauration des écoulements 30 km de berges / an - DIG

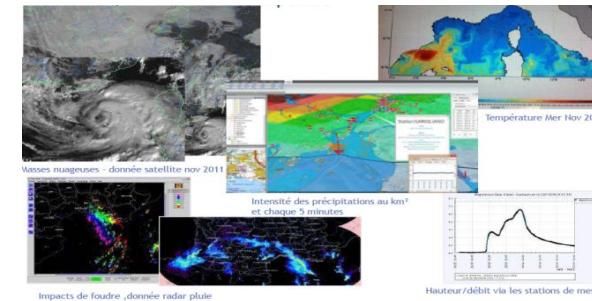
Assistance à l'élaboration des PCS + formation / exercice
124 communes / 158

Études hydrauliques de connaissance ou de dimensionnement
+ Mission support auprès des autres directions

Suivi des crues – astreintes



Surveillance des cours d'eau
18 sondes de hauteur d'eau / pluvios



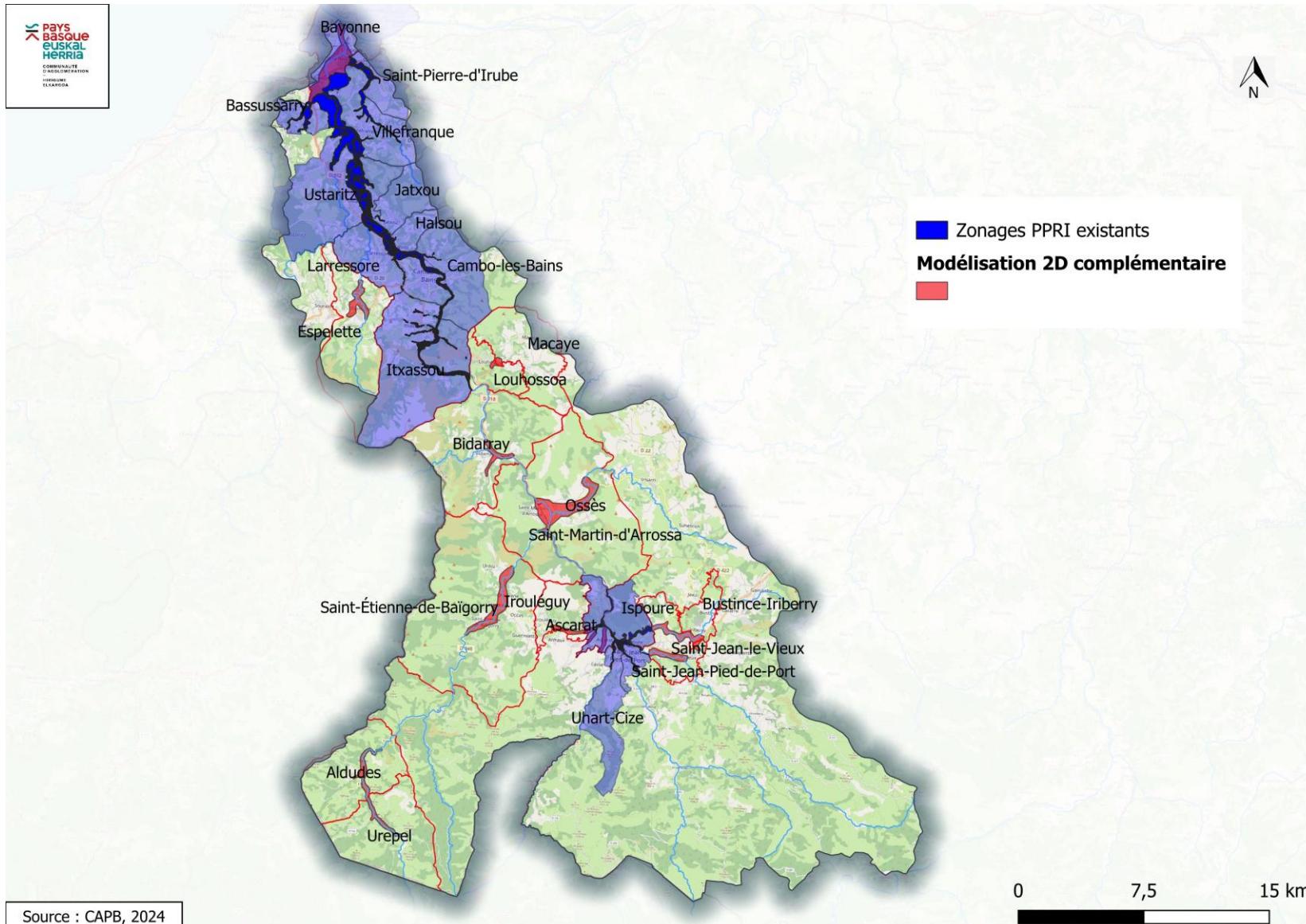
Service de préalerte de crue
153 communes / 158 ont référents 7j/7 – 24h/24

AI4FLOOD



2/ LE PEP PAPI NIVE

- Etude hydraulique Nive :



Homogénéiser la connaissance

=

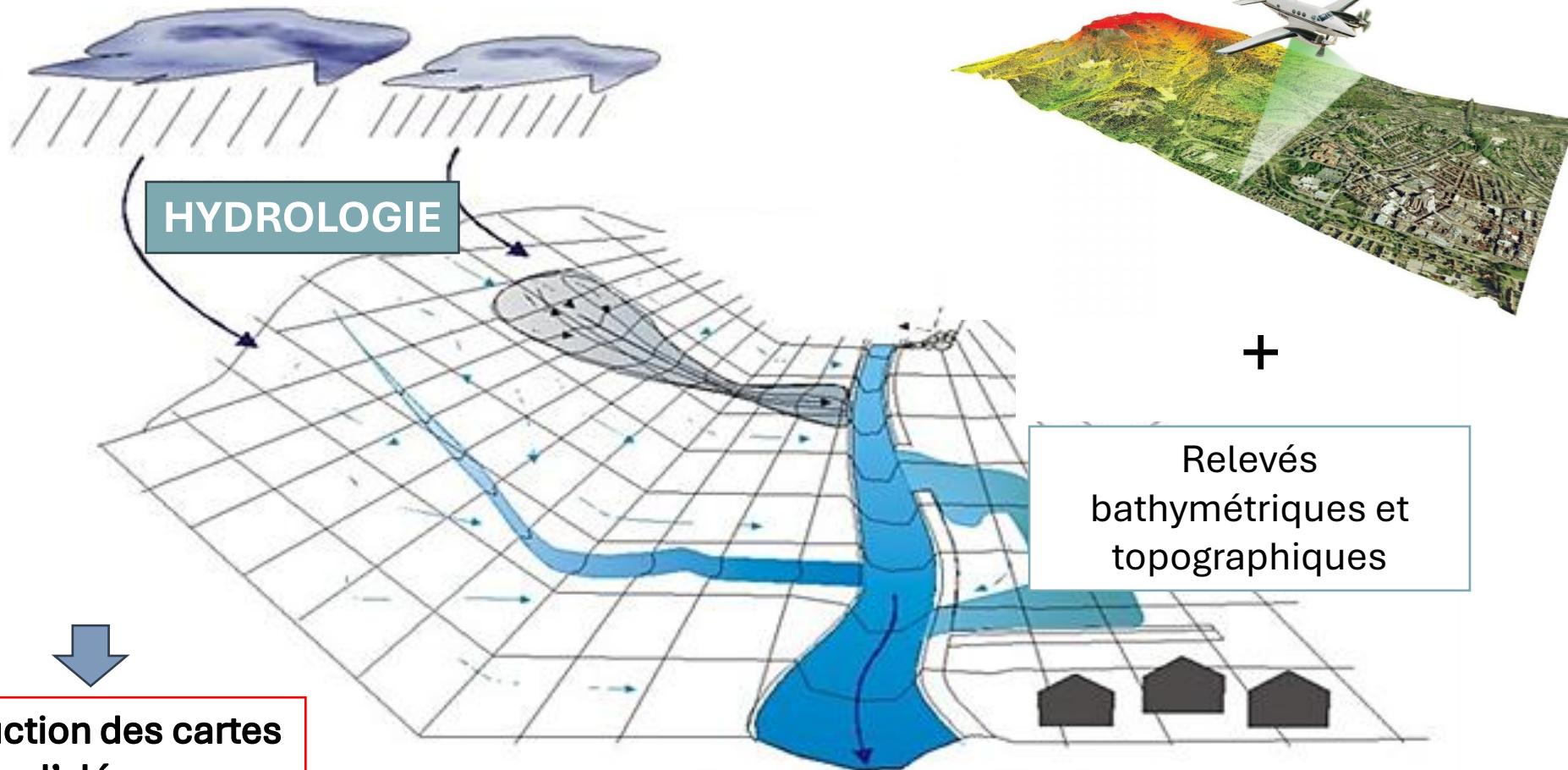
Valoriser données existantes récentes (PPRI)

+

Nouvelle modélisation 2D sur secteurs à enjeux humains

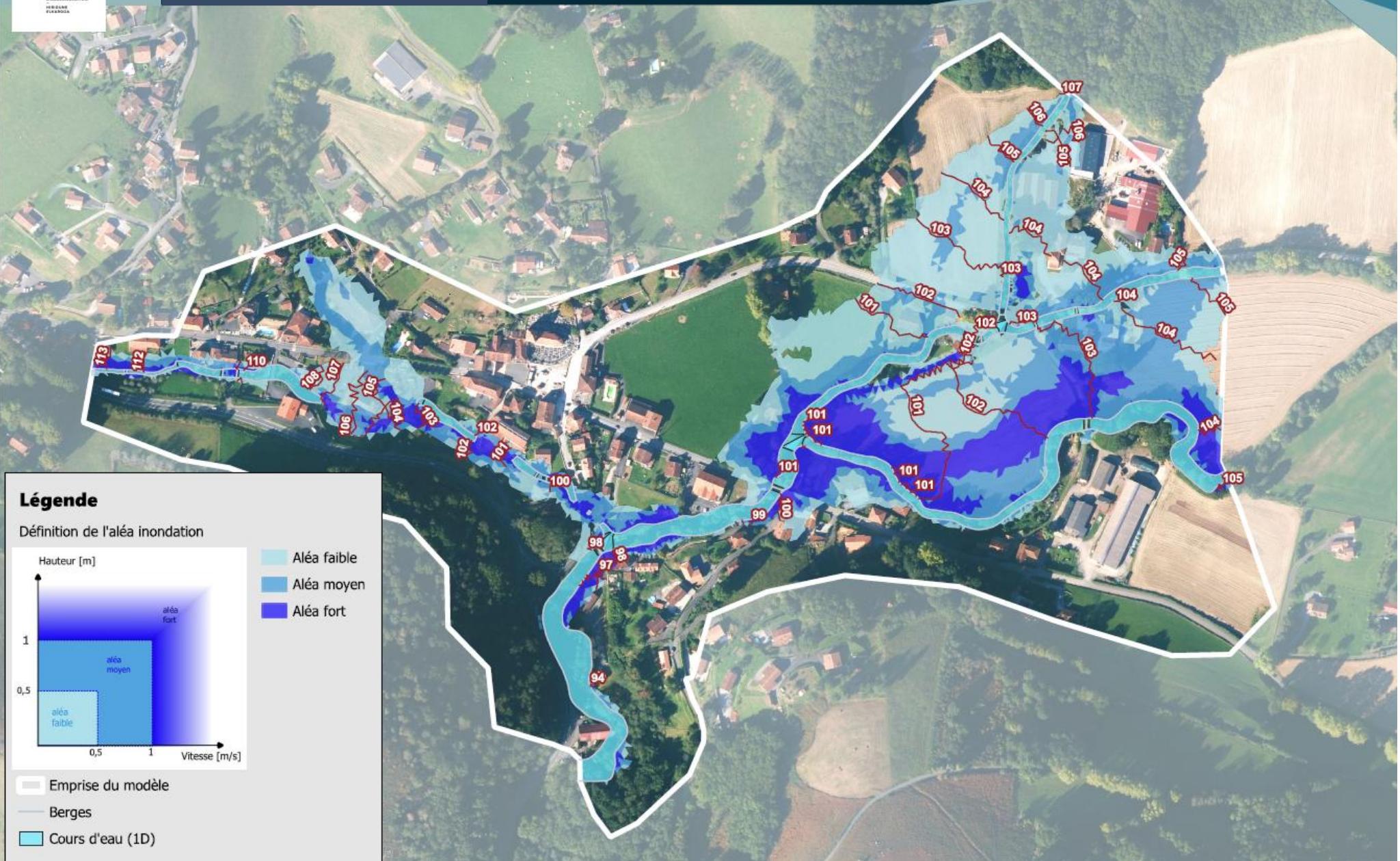
ETUDE HYDRAULIQUE NIVE

MODELISATION :
Construction du MNT

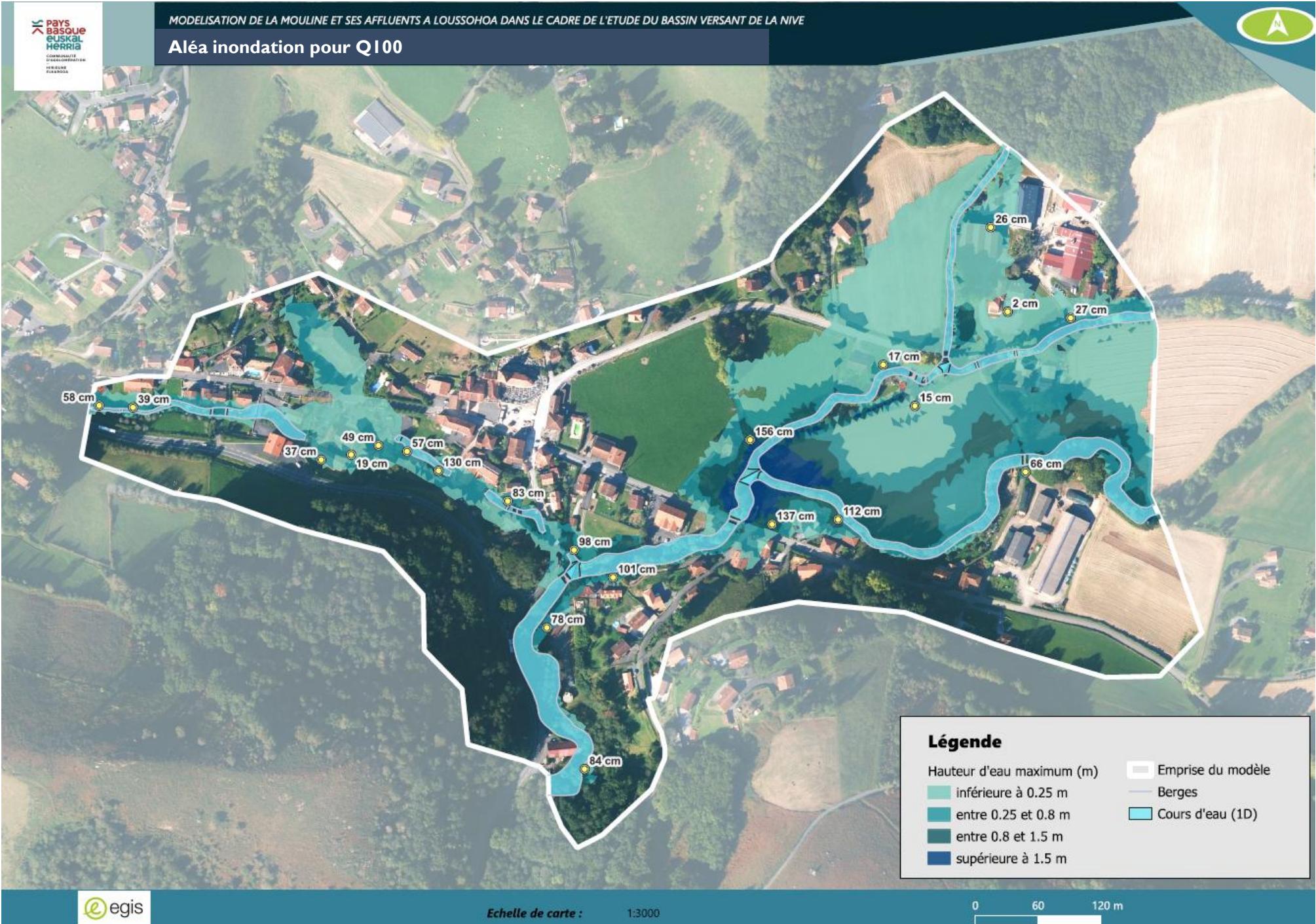




Aléa inondation pour Q100

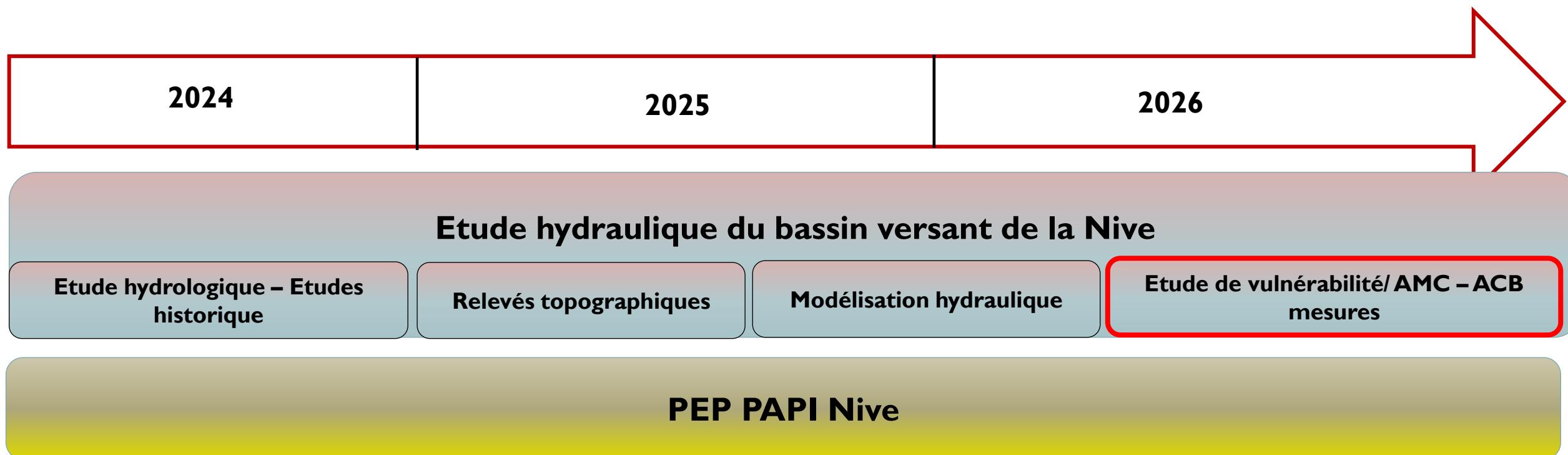


Aléa inondation pour Q100



2/ LE PEP PAPI NIVE:

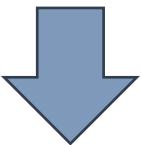
Planification PEP PAPI Nive / EH Nive :



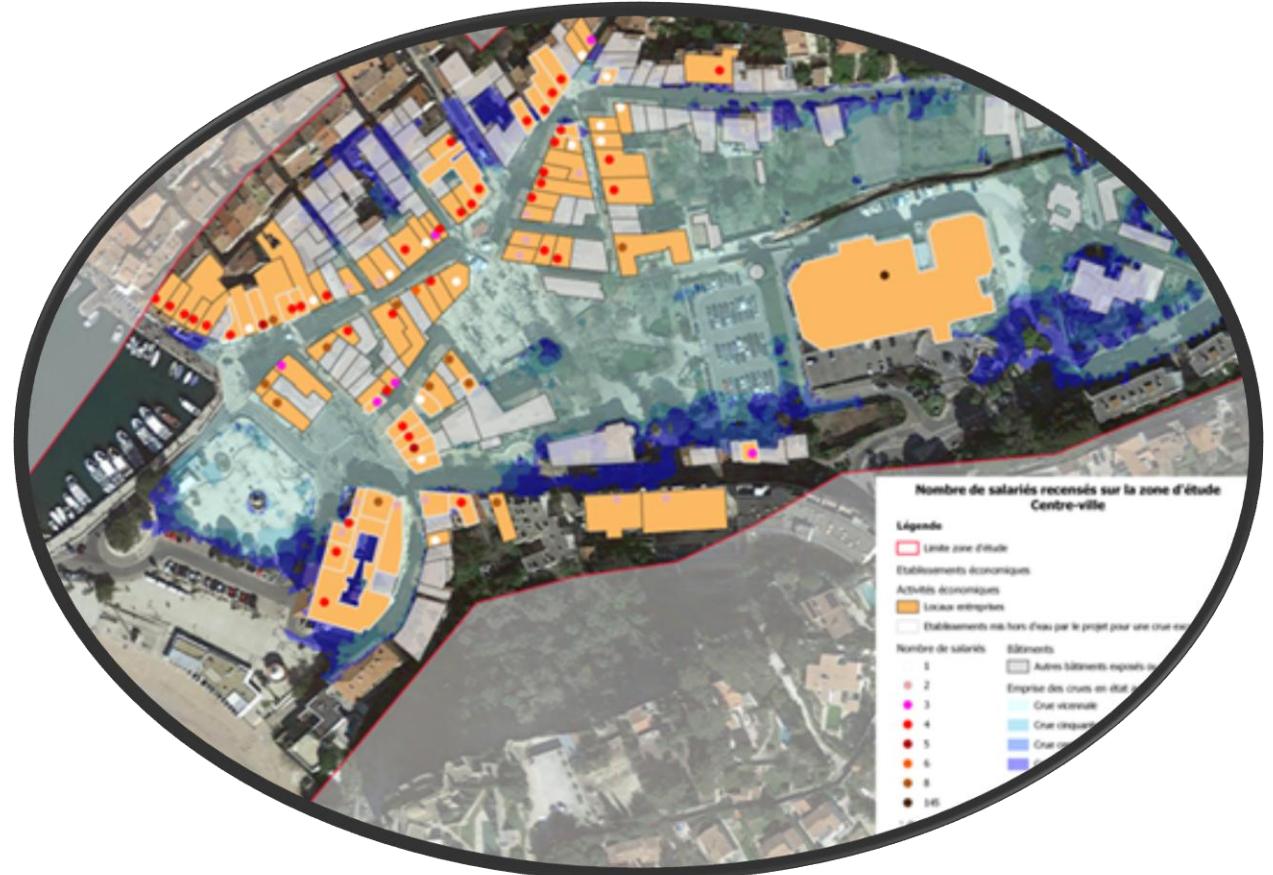
2/ LE PAPI NIVE

- Etude de vulnérabilité :

Qualification et quantification des enjeux en zone inondable



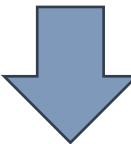
3 objectifs majeurs pour 50 indicateurs



2/ LE PAPI NIVE

- Etude de vulnérabilité :

Qualification et quantification des enjeux en zone inondable



3 objectifs majeurs pour 50 indicateurs

La sécurité des personnes

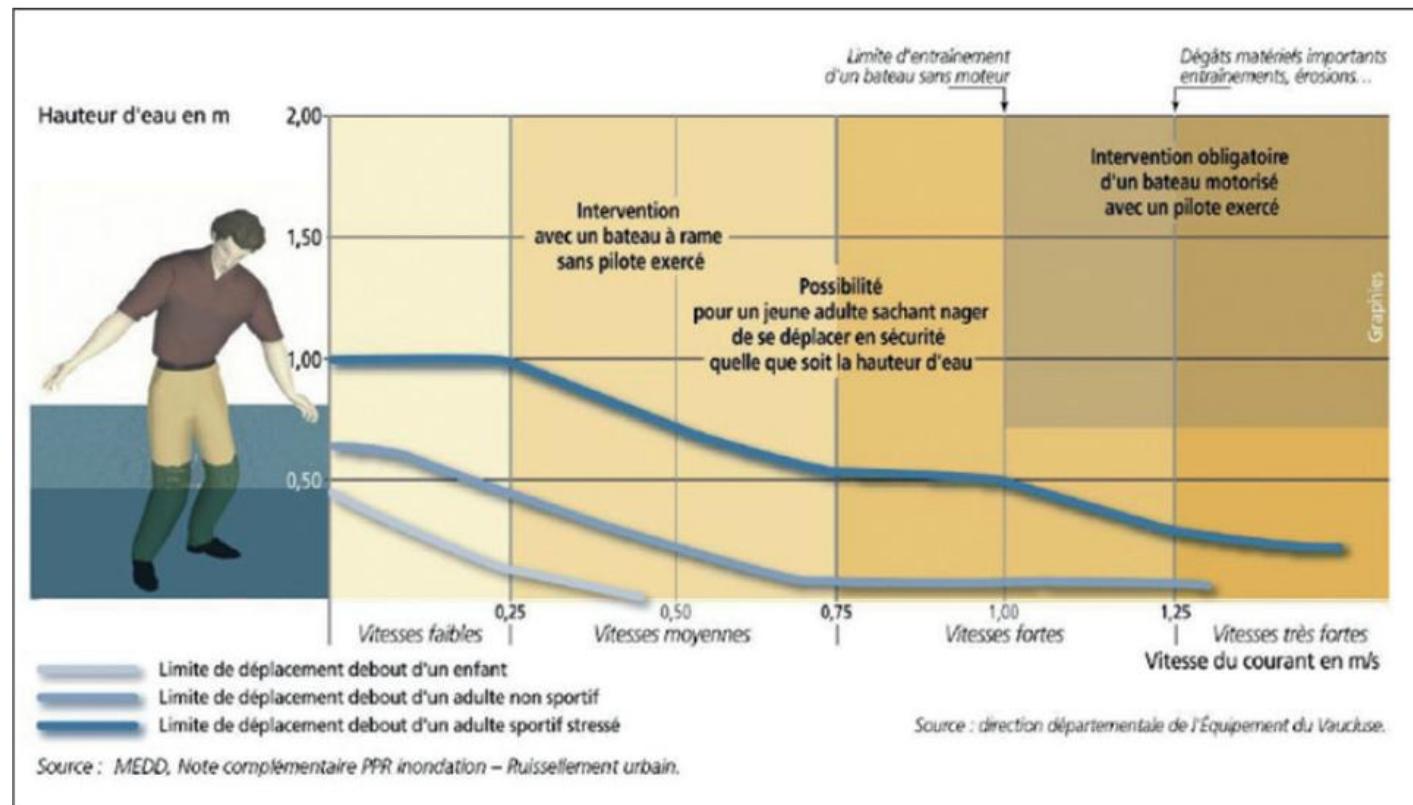
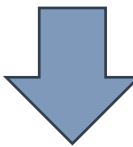


Illustration 17: Exemple de critères pour définir les zones dangereuses pour le déplacement d'une personne.

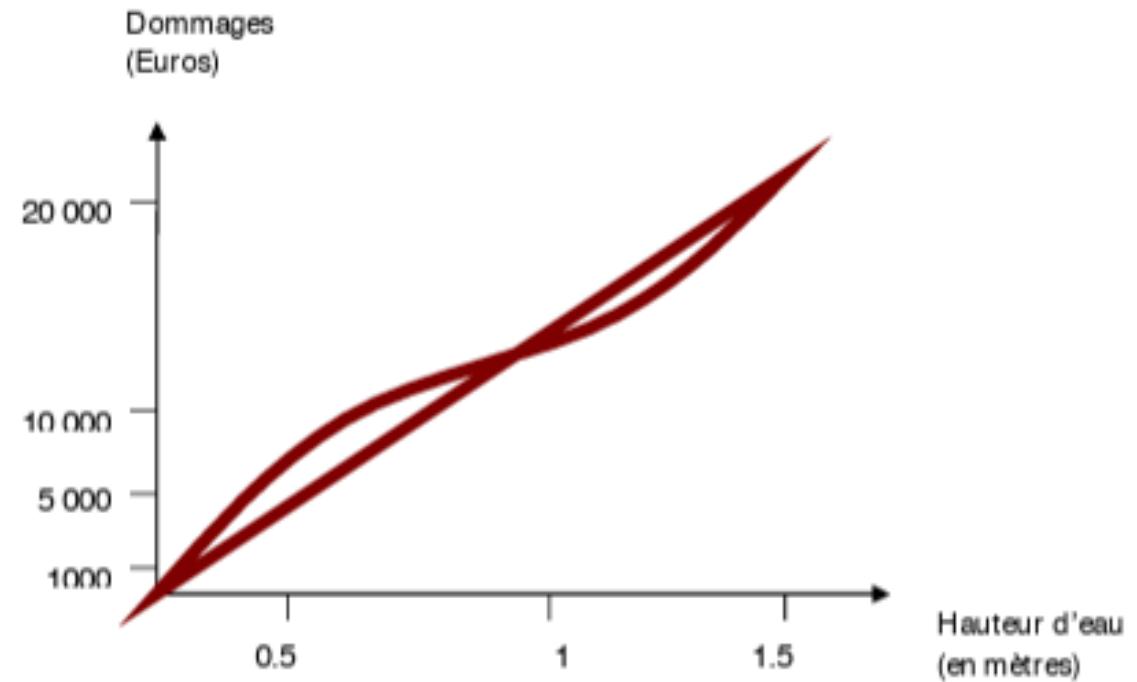
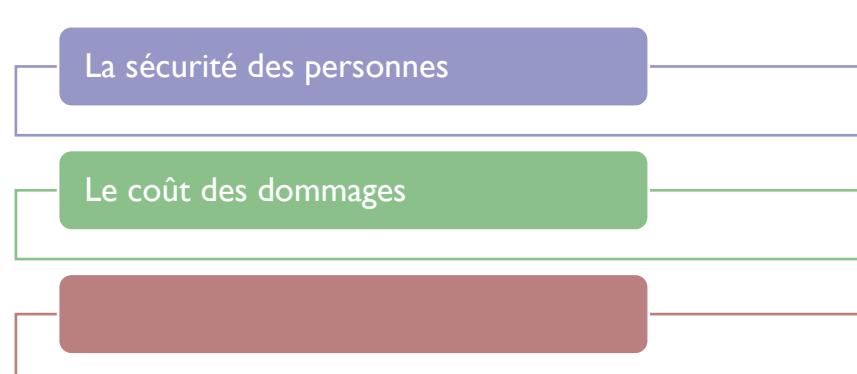
2/ LE PAPI NIVE

- Etude de vulnérabilité :

Qualification et quantification des enjeux en zone inondable



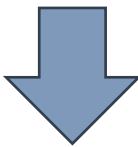
3 objectifs majeurs pour 50 indicateurs



2/ LE PAPI NIVE

- Etude de vulnérabilité :

Qualification et quantification des enjeux en zone inondable



3 objectifs majeurs pour 50 indicateurs

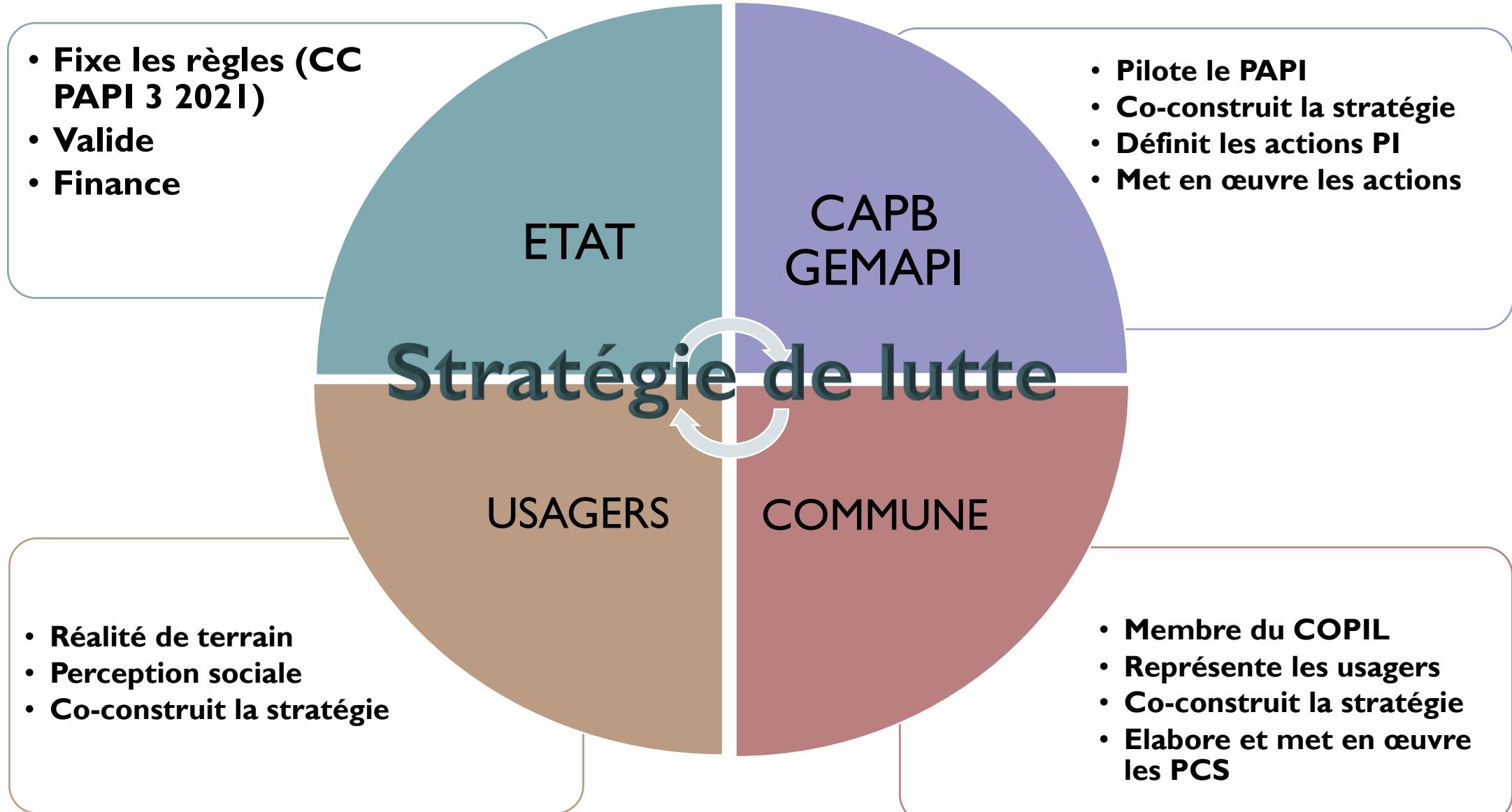
La sécurité des personnes

Le coût des dommages

Le retour à la normale



• 3/ CONCERTATION ET PAPI NIVE



• 3/ CONCERTATION ET PAPI NIVE : QUEL EST VOTRE BESION ?

Sondage :

Mesures proposées	Taux d'acceptabilité sociale
Ouvrages prévention des inondations	
Curage	
Mesures individuelles	
Accompagnement/expertise technique individuelle	
Suivi et alerte	
Ouvrages de franchissement	
Gestion de crise	
Entretien cours d'eau	
Rachat foncier	
Pluvial	

Merci de votre attention

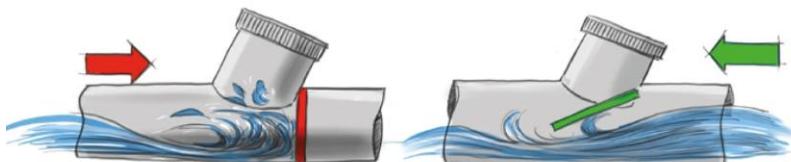


Thomas Galharague

t.galharague@communaute-paysbasque.fr / 06 98 95 03 79

4/ LES DIAGNOSTICS INDIVIDUELS DE VULNERABILITÉ

PEP
PAPI
NIVE



©Claude Guillon

AXE 0 : ANIMATION

AXE 1 : CONNAISSANCE ET CULTURE DU RISQUE

AXE 2 : SURVEILLANCE ET PRÉVENTION

AXE 3 : ALERTER ET GÉRER LA CRISE

AXE 4 : INTÉGRER L'ALÉAS INONDATION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

AXE 5 : RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ

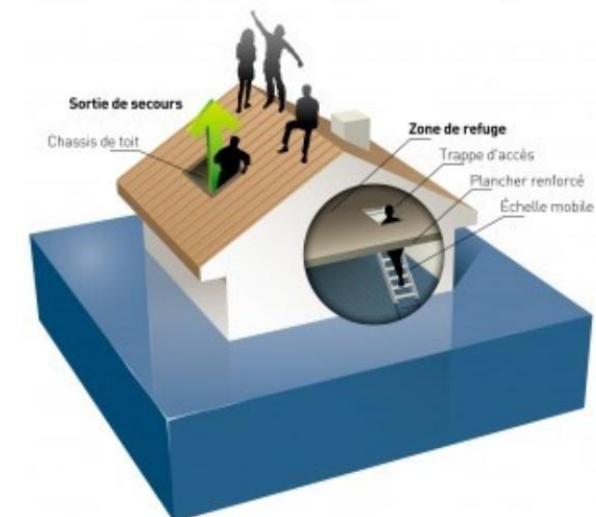
AXE 6 : RALENTIR LES ÉCOULEMENTS

AXE 7 : OUVRAGES HYDRAULIQUES

PROTECTION INDIVIDUELLE

DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ INDIVIDUELLES

MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS





Adapter votre logement



La réduction de la vulnérabilité d'un logement aux inondations consiste à effectuer des travaux pour le rendre plus résilient face à de tels événements.

Arrimer les cuves (gaz ou fioul) et les rendre étanches pour éviter qu'elles soient emportées ou qu'elles polluent durablement la zone.

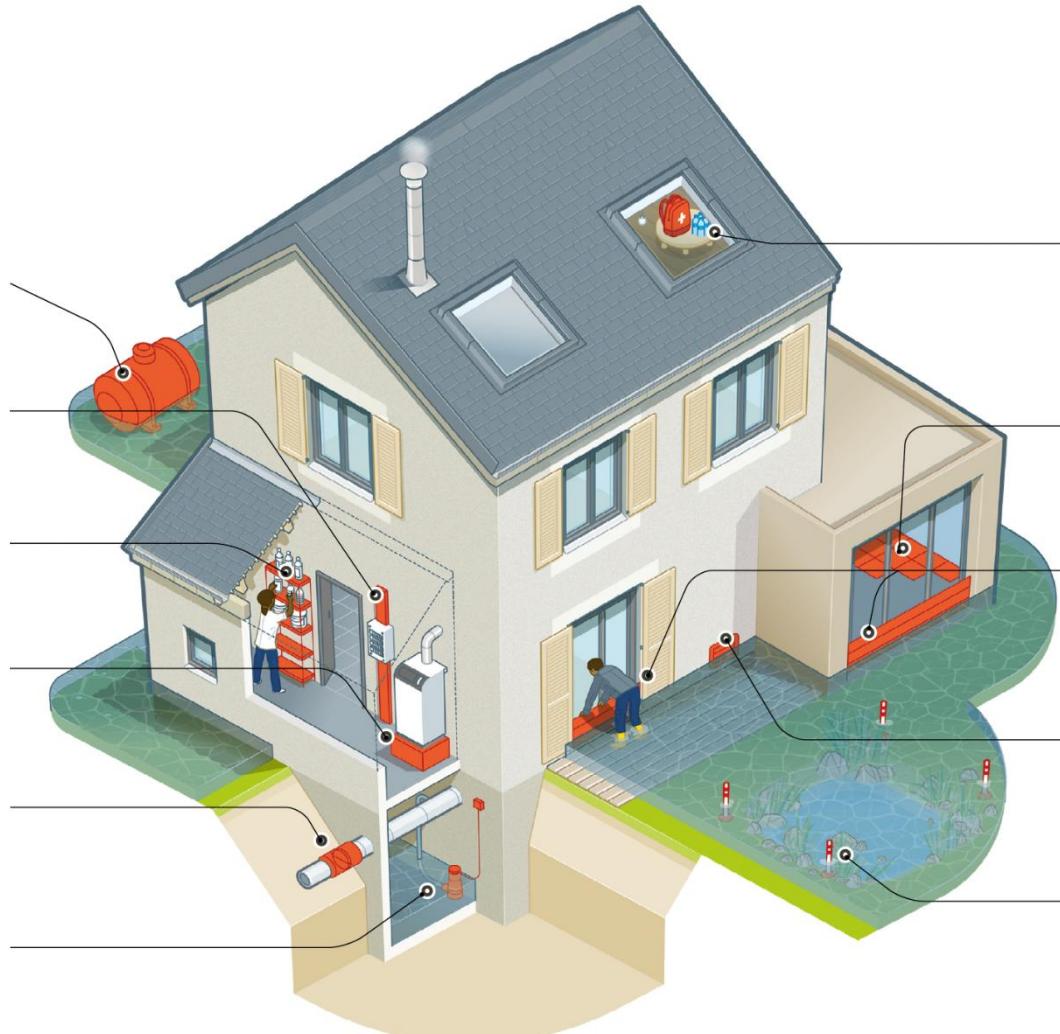
Sécuriser le circuit électrique. Créer un réseau séparatif pour les pièces inondables, placer les équipements électriques hors d'eau, favoriser les prises de courant en hauteur dans la mesure du possible.

Stocker hors d'eau les produits polluants pour éviter leur dispersion lors de l'inondation

Rehausser les systèmes de chauffage (chaudière par ex.) ou les installer dans une pièce non inondable afin d'assurer leur fonctionnement pendant et après l'inondation.

Installer des clapets anti-retour sur le réseau d'eaux usées pour empêcher les eaux usées de remonter à l'intérieur de l'habitation.

Installer une pompe submersible dans les sous-sols (ou au-dessus du niveau inondable si elle n'est pas submersible) et reliée à une source d'énergie sécurisée, pour évacuer l'eau plus rapidement après l'inondation.



Aménager une zone refuge en hauteur, accessible de l'intérieur et munie d'un accès vers l'extérieur (fenêtre de toit, balcon) pour permettre l'évacuation par les secours. On y place le kit d'urgence 72 heures.

Remplacer les revêtements de sol en utilisant des matériaux peu sensibles à l'eau.

Installer des batardeaux sur les portes pour limiter les entrées d'eau et de boue dans l'habitation (hauteur maximale 80 cm pour éviter des pressions trop fortes sur l'habitation).

Occulter (boucher) les aérations basses en cas d'alerte pour empêcher l'infiltration d'eau, mais bien les rouvrir après pour l'aération de l'habitation.

Baliser les piscines ou bassins à hauteur d'eau au moins 1,10 m pour permettre de visualiser leur emplacement même pendant la crue.

4/ LES DIAGNOSTICS INDIVIDUELS DE VULNERABILITE

Les principales missions du dispositif sont :

- Évaluer le degré de vulnérabilité des bâti et proposer des mesures d'adaptation à travers un diagnostic personnalisé;



Sont éligibles 3 catégories de bâtiments :

- Les bâtiments à usage d'habitations
- Les bâtiments d'entreprises de moins de 20 salariés
- Les bâtiments publics

Dispositif financé par :

- L'État via le fonds Barnier (50%)
- Le Communauté d'Agglomération Pays Basque (50%)

4/ LES DIAGNOSTICS INDIVIDUELS DE VULNERABILITE



Informer les personnes éligibles



Accueillir les bénéficiaires



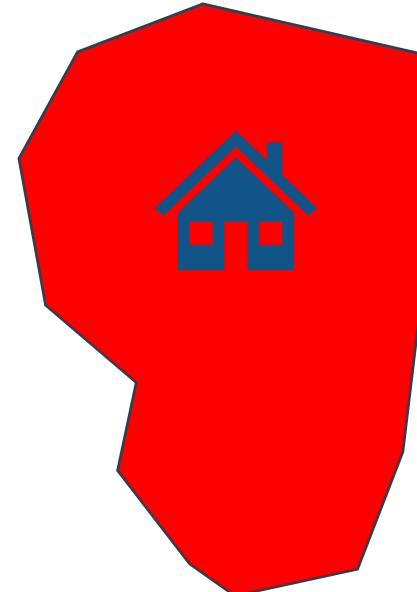
Diagnostiquer les habitations



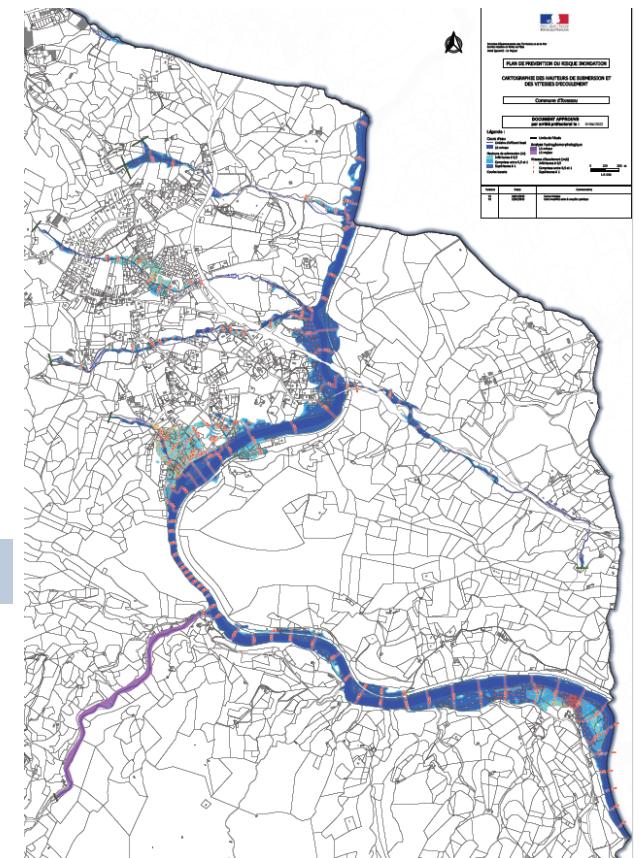
Remise des rapports

Qui est éligible au dispositif ?

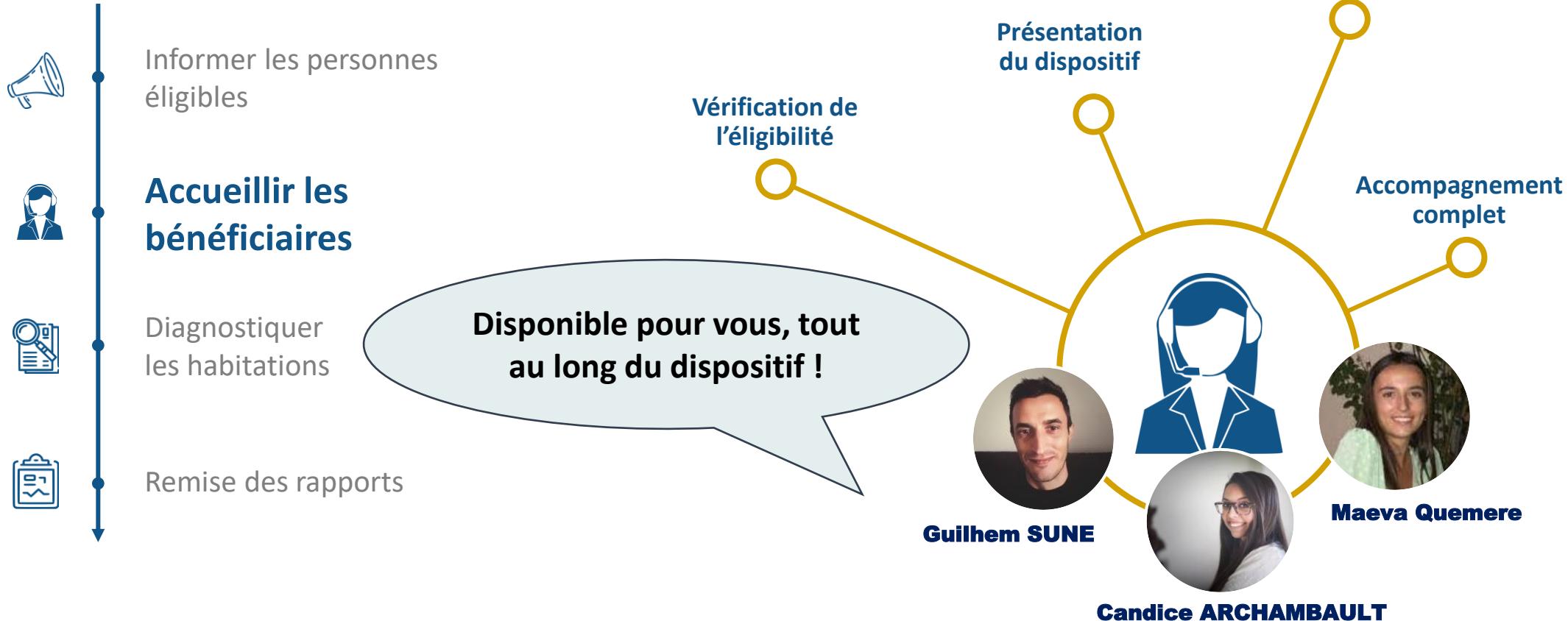
Vous êtes dans le zonage PPRI faible modérée ou fort



Si vous êtes présents ce soir, c'est que vous êtes éligibles !



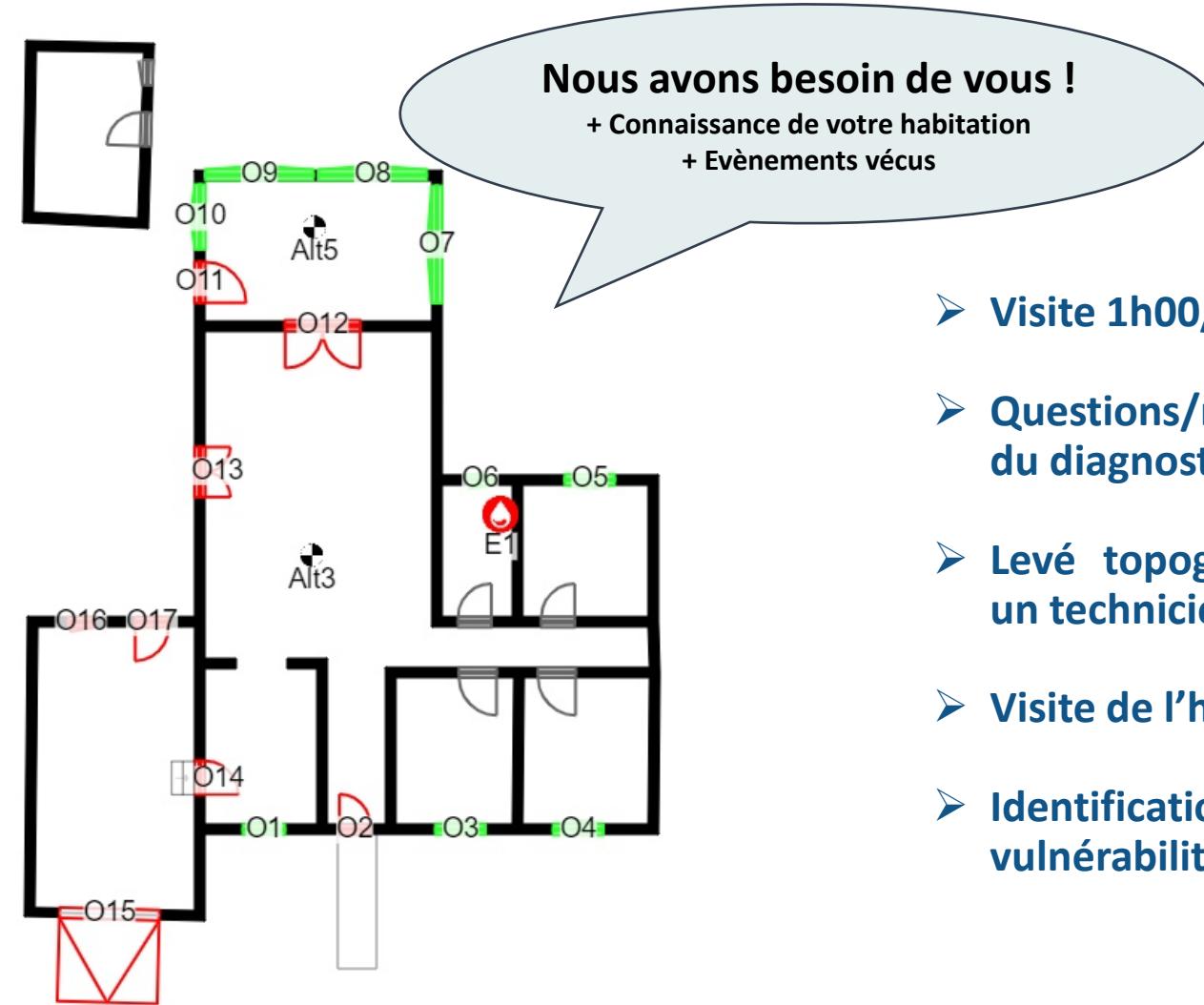
4/ LES DIAGNOSTICS INDIVIDUELS DE VULNERABILITE



Standard OSGAPI **09 74 76 93 52**

4/ LES DIAGNOSTICS INDIVIDUELS DE VULNERABILITE

- Informer les personnes éligibles
- Accueillir les bénéficiaires
- **Diagnostiquer les habitations**
- Remise des rapports



- Visite 1h00/1h30,
- Questions/réponses autour du diagnostic,
- Levé topographique fait par un technicien spécialisé,
- Visite de l'habitation
- Identification des points de vulnérabilité,

4/ LES DIAGNOSTICS INDIVIDUELS DE VULNERABILITE



REMISE DU RAPPORT DE DIAGNOSTIC



- 1. Caractéristique inondable de votre habitation**
- 2. Proposition de mesure de protection chiffrée**
- 3. Tableau de financement des mesures et subventions**
- 4. Fiche présentant chaque mesure**
- 5. Fiche de protection de l'habitation et des occupants**
- 6. Liste des artisans**



Les travaux préconisés dans le rapport de diagnostic sont subventionnables et nous vous accompagnons dans chaque étape de votre démarche : jusqu'au paiement des subventions.

On vous accompagne !



Définissez votre programme de travaux

Grâce au rapport qui vous a été remis



Recevez le paiement et un courrier attestant du versement du solde



Demandez les devis aux artisans et sélectionnez ceux qui vous conviennent



Rassembliez les pièces listées au dos de la plaquette

Suivez le Guide !

6

Attendez d'obtenir l'accord de subvention avant de commencer vos travaux

*Délai de 8 mois maximum.



Transmettez votre dossier complet à l'adresse ci-dessous pour validation



Nous transmettons votre dossier complet

à la DDTM pour l'instruction de votre dossier



Réalisez puis transmettez votre dossier** pour demander le versement du paiement



Faites réaliser les travaux par les artisans que vous avez retenus

** Demande de paiement à : ddtm-subventions-fprnm@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
ou (si trop volumineux) :

<https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload>

Merci de votre attention